

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article118>

# **Deux discours sur l'enseignement LAMARTINE (1790 - 1873)**

- les grands textes fondateurs -



Publication date: lundi 24 novembre 2003

---

**Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés**

---

*Nous voulons un enseignement large, répandu, prodigué partout, car celui qui donne une vérité à l'esprit du peuple fait une aumône éternelle aux générations à venir.*

La politique rationnelle

LAMARTINE.

## **Nous déclarons la neutralité de l'Etat en matière de culte**

L'enfant, c'est un être dont la destinée est de vivre en commun avec d'autres hommes, d'être membre utile, incorporé à la société, dont il fait partie, et sa place quelconque dans la société sera d'autant plus juste, et la société elle-même sera d'autant mieux organisée qu'il sera mieux fait pour elle et pour lui.

Avoir le plus de rapports possibles avec la société dont il est membre, voilà la destinée de l'enfant comme être sociable, et c'est là ce qui fait la force des religions.

Pourquoi sont-elles si puissantes et si immuables ?

C'est que donnant de bonne heure à tous leurs sectateurs une même foi, un symbole commun, elles forment une seule âme, de tout un peuple, de toute une génération.

Eh bien ! la société est une religion aussi et, pour agir puissamment sur les hommes, avec les hommes, il faut qu'elle leur fasse aussi un symbole commun. Si, avant tout, ce principe est vrai, l'éducation commune est nécessaire ; elle est la conséquence directe, invincible de la destinée même de l'enfant

En effet, Messieurs, en dehors de cette diversité de vocations et de carrières qui saisissent l'homme plus loin et plus tard dans la vie, il y a une grande et précieuse unité à observer, à conserver, à accroître, s'il est possible, entre tous les hommes, entre tous les enfants destinés à devenir contemporains, compatriotes, concitoyens d'une même famille, quoique devant occuper des rangs divers dans la nation, dans la société.

Sans cela, vous aurez des hommes, vous aurez des individus, mais point de société, point de familles de peuples, point de nation. Vous aurez la juxtaposition d'une innombrable quantité d'hommes, vous n'aurez ni assimilation, ni solidarité, ni unité, ni nationalité.

Pour avoir cette assimilation, cette sympathie intellectuelle, cette incorporation des hommes avec les hommes qui forment la société, il faut indispensablement des idées communes entre eux. Il faut, qu'à leur entrée dans la vie ils aient sucé le même lait, Us soient devenus une même chair et un même sang, ils aient vécu d'abord quelque temps en communion complète d'enseignement et d'instruction ; et de plus, cette communauté des idées générales est tout ce qu'il y a de plus libéral et de plus démocratique au monde...

Cette inégalité des richesses et des conditions sociales, que la nature rend malheureusement inévitable, une société bien faite ne l'étend pas aux patrimoines intellectuels de ses enfants. Elle leur doit à tous une part égale, une part commune de ce fonds commun de civilisation, de morale, de lumière, qu'elle possède.

C'est là la seule loi agraire réalisable, ce partage du domaine intellectuel qui enrichit tout le monde sans appauvrir personne. Ce n'est que par une éducation commune que l'Etat peut le distribuer...

(24 mars 1837.)

## Discours du 13 mai 1845 devant le Chambre des Députés.

La Révolution, française, considérée dans toute sa grandeur, fut surtout une révolution religieuse, et voilà pourquoi elle a un sens si sérieux et si intime dans l'âme des peuples, et elle sera, quoi qu'il arrive, une auguste date dans l'histoire de l'esprit humain.

Elle se, donna une double mission : une mission politique, émanciper les citoyens par les droits civils, universels ; une mission religieuse, reconquérir l'indépendance des cultes, sur la théocratie des religions d'Etat ! La première de ces oeuvres, elle l'a achevée, et nous luttons pour la maintenir ; la seconde, l'a-t-elle achevée ? Non, et voilà pourquoi je ne cesserai de répéter : "La Révolution française n'est pas finie ; elle n'a accompli que la moitié de sa tâche, la. moitié de sa journée ; elle se repose, elle fait une halte, elle recommence."

Je combats pour l'indépendance de la foi, de la raison, de la pensée religieuse, pour l'émancipation prudente mais nécessaire des cultes et il n'y a rien là qui attaque les lois existantes de l'Etat, rien contre le sentiment religieux, car j'en demande l'affranchissement, et par là aussi la dignité et l'inviolabilité dans les âmes.

Je vais plus loin, et je dis que s'il était prouvé que des séductions pieuses, des engagements sacrés entraînaient par masses innombrables, dans les cloîtres, des individus des deux sexes' et les faisaient émigrer de la vie sociale dans la vie monacale, l'Etat, sans porter atteinte à la liberté individuelle, devrait s'en préoccuper sérieusement ; il devrait, sous le rapport des mœurs, de la famille, de la propriété, ? de la société travaillante, se prémunir contre de pareils abus de la religion.

Enfin je dis que, s'il arrivait que des associations religieuses s'introduisissent à l'abri de cette liberté pour la saper, l'Etat aurait, certes, le droit de les saisir, de les interrompre et même de les proscrire dans l'accomplissement de cette conspiration sacrée.

Il n'y a de paix, sachez-le bien, que dans la liberté des cultes il n'y a de paix que dans la séparation graduelle, successive, dans le relâchement systématique et général ? des liens qui unissent l'Eglise à l'Etat. Si le jour se levait où la France aurait à proclamer, par l'organe de ses pouvoirs législatifs, l'abolition d'une partie de ces liens, de l'Etat et du culte, voici le préambule que je voudrais voir inscrit à la loi nouvelle... Ces paroles, Messieurs, ne sont pas de moi

... "Considérant que Dieu a créé les âmes libres et que tout ce que l'on fait pour les influencer, par faveur ou châtement, ne tend qu'à établir l'hypocrisie et la bassesse ;

"Considérant que la présomption des législateurs... qui ont imposé leur foi aux citoyens est précisément ce qui a établi et maintenu dans la plus grande partie du monde et durant des siècles toutes sortes de superstitions ;

« Considérant qu'il y a tyrannie et crime à forcer un homme de payer des impôts pour l'entretien et pour la propagation d'une foi qui n'est pas la sienne ;

« Considérant que la vérité est grande et forte, que Dieu n'a pas besoin de faveur, et que les pouvoirs et la protection de l'Etat ne font que... gêner le rayonnement de Dieu dans l'esprit humain ;

« Nous déclarons la neutralité de l'Etat en matière de culte... »